Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 10 (1980)

Heft: 3

Rubrik: SOS consommateurs : dangers dans la maison!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Dangers dans la maison!

Les compagnies d'assurance suisses reçoivent chaque année plusieurs milliers de déclarations d'accidents domestiques. La seule caisse nationale suisse des accidents (CNA) en enregistre de 25 000 à 30 000 par an. 16 000 victimes ont dû interrompre leur travail, et 280 sont devenues invalides ou ont perdu la vie. Parmi elles beaucoup sont de très jeunes enfants ou des personnes âgées.

Il est important de se le rappeler: les accidents, ça n'arrive pas qu'aux autres... il suffit aussi d'ouvrir son quotidien pour en trouver la preuve: aujourd'hui votre voisin, demain vousmême peut-être...

La CNA a édité une jolie brochure de plus de 100 pages qui, à l'aide d'exemples précis, désire vous rendre plus prudents.* Mais des conseils d'urgence s'imposent. Voici donc quelques cas fréquents, hélas.

Appareils électriques. Nous avons déjà, dans « Aînés » du mois de septembre 1979, attiré votre attention sur la sécurité des appareils électriques. Avant d'en acquérir un, relisez nos conseils. Faites une petite tournée de votre appartement: cordons usés, prises relâchées, attention. Pas de bricolage maison, ayez recours au spécialiste...

Le «gaz» ou intoxications par le monoxyde de carbone. Ne jamais chercher à détecter une fuite avec une allumette. De plus en plus l'ancien gaz est remplacé par du gaz naturel non toxique... mais celui-ci peut aussi exploser s'il y a une fuite. De nombreuses asphyxies se produisent parce qu'on a utilisé un appareil à gaz dans un local trop petit et fermé. Attention aux chauffe-bains... dans des locaux qui n'ont pas d'orifice de ventilation suffisant (ou bouché). Récemment les habitants

* « Vivre en sécurité – voir le danger ». Les personnes qui désireraient cette brochure illustrée avec conseils de la CNA peuvent la recevoir gratuitement en écrivant à « Aînés » et en joignant adresse et timbre de 40 cts. d'une caravane sont morts à la suite de l'utilisation de gaz liquide (bonbonne) pour alimenter un chauffage infra-rouge. Attention aux calorifères dans une chambre close. Faites contrôler les joints, tuyaux, robinets de vos appareils... maintenant.

Le feu. Dans sa revue «J'achète mieux » à paraître le 15 mars) la FRC consacre un grand dossier au feu et à ses dangers. Ceux-ci se sont multipliés avec les textiles et matériaux synthétiques, qui, en brûlant, dégagent des fumées très toxiques; les gens sont asphyxiés avant d'avoir même la moindre brûlure (parfois dans leur sommeil). Donc attention: aucun tissu n'est ininflammable. Ne fumez jamais au lit... cela vient d'arriver à une vieille dame de 78 ans qui en est morte. Si le feu prend à vos vêtements, ne pas courir, se rouler par terre... dit-on, mais est-ce facile lorsque l'on est âgé et peu agile? Ne laissez pas de bougies allumées, même pour le plaisir de vos petits-enfants (et ne rallumez pas le sapin, une semaine après Noël... avec des tout petits, l'éclairage électrique est préférable).

Les tabourets et escabeaux sont une source de très nombreux accidents: soit que leurs pieds sont peu solides, soit qu'on ait un petit étourdissement en levant les bras pour changer une ampoule électrique, soit qu'on glisse en redescendant: comme les chats, on monte facilement... Utilisez un vrai escabeau à marches, de bonne qualité... les chutes provoquent de nombreuses fractures des membres et du col du fémur... et certaines personnes sont restées plusieurs heures sans secours.

Les médicaments et produits domestiques. Attention pour vos petits enfants! Lors de son 20e anniversaire, la FRC a exposé une série de produits dont l'apparence et les emballages pouvaient tromper un petit enfant: pilules de vitamines et bonbons, savon noir et miel (même emballage!) rouge à lèvres et bâton de colle, sirop de citron et détergents à vaisselle. C'était à s'y méprendre, et les visiteurs ont été très impressionnés. Lors de la visite de vos petits... cachez les remèdes qui d'habitude traînent sur le buffet, l'alcool à brûler que vous avez imprudemment versé dans une bouteille d'eau minérale. Plus de 5000 petits enfants sont intoxiqués chaque année en Suisse par des médicaments ou des produits domestiques! Et quel affolement, quel chagrin pour les grandsparents si c'est chez eux que le drame se produit...

Cet article n'a pas pour but de vous effrayer... mais de vous aider.

Prochain article: «Grillade au jardin».

votre

questions réponses

Par le Service romand d'information du Crédit Suisse

Un «trou» normal

Mlle J. M., à Fribourg: J'ai lu récemment que le déficit de la balance commerciale de la Suisse dépasserait les 4 milliards pour 1979, mais cela ne semble éveiller aucune inquiétude particulière chez nos autorités. Comment expliquer cela?

Parce que la Suisse doit importer pratiquement tout ce dont elle a besoin, sa balance commerciale présente traditionnellement un déficit. Bien plus: un tel « trou », qui serait alarmant pour des pays plus importants que le nôtre, devient chez nous un signe de santé! En effet, si l'économie helvétique tourne rond, nous serons tentés d'acheter davantage de biens à l'étranger. Un refroidissement conjoncturel, une récession, incite au contraire les entreprises et les particuliers à épargner. Résultat : le déficit tend à disparaître, mais l'économie ne s'en porte pas mieux pour autant. Il suffit de songer à ce que furent les années 1974-1976 pour s'en assurer.

Mais si notre pays peut contempler sans sourciller le creusement d'un déficit commercial important, cela tient aussi à un autre élément: le trou est plus que comblé par le produit des services que nous offrons à l'étranger (assurances, brevets, commerce international, revenu des capitaux, touristes étrangers en Suisse, etc.). Ce produit-là se mesure dans la balance des revenus qui elle, traditionnellement, présente un excédent plus que confortable. Ainsi, pour 1979, il devrait être de l'ordre 4 à 5 milliards de francs, déduction faite du déficit de la balance commerciale.

Voilà pourquoi le déficit de nos échanges extérieurs n'inspire en lui-même aucune inquiétude en haut lieu.

Les parrainages d'« Aînés»

Ils continuent... Nous en reparlerons dans le prochain numéro.